

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier**Informations sur le concours**

Publié le :	02-03-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	charlene.vibrac@ghemm.fr
Date du concours :	10-05-2026
A propos du poste :	

Épreuves écrites d'admissibilité :

1° Un rapport correspondant à l'analyse technique, économique, juridique et organisationnelle d'un projet technique ou général, s'appuyant sur un dossier documentaire n'excédant pas quinze pages, pouvant comporter des schémas et des données chiffrées.

Cette épreuve portera sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée : 3 heures ; coefficient 4) ;

2° Une épreuve de cinq à huit questions à réponses courtes relative à l'organisation des établissements hospitaliers ou des établissements sociaux portant sur le programme figurant en annexe I (durée : 2 heures ; coefficient 3) ;

3° Une épreuve de cas pratique permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée minimale : deux heures ; coefficient 3).

Épreuve orale d'admission :

Après une présentation succincte par le candidat de son parcours professionnel et de sa formation, entretien avec le jury visant à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle et notamment ses connaissances administratives générales ainsi que ses connaissances techniques. Cet entretien permet aussi d'apprécier l'ouverture du candidat aux évolutions techniques et sa capacité à animer une équipe ainsi que sa motivation à exercer les missions qui peuvent être confiées à un technicien supérieur hospitalier de 2e classe (durée : 25 minutes, dont 5 minutes de présentation ; coefficient 4).

Informations sur l'établissement

Nom : CH de Lunéville

Ville : 54300 Lunéville

Site Web : <https://www.ghemm.fr/ghemm/#CHL>

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-04-2026

Conditions de candidature :

Peuvent être admis à concourir :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 29 de la loi du 9 janvier 1986, dans les conditions fixées par cet alinéa.

Pièces à fournir :

Le dossier d'inscription est à demander auprès de Madame VIBRAC Charlène

Mail pour l'envoi des candidatures : charlene.vibrac@ghemm.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :
Le dossier est à faire en 5 exemplaires et à envoyer à l'adresse suivante par lettre recommandée avec accusé de réception.

CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE

Direction des Ressources Humaines

A l'attention de Madame VIBRAC Charlène

06 rue Girardet

54300 LUNEVILLE